

Les conditions féminines en France au XIXe siècle.

Frédéric Richard

Les références aux documents renvoient au manuel Hachette Histoire-Géographie 4e Edition 2011

La condition des femmes en France au XIXe siècle est marquée par la diversité sociale et culturelle. Cependant, un point commun les caractérise. Elles n'ont pas de droits politiques et elles sont considérées comme des mineures légales sur le plan juridique. L'égalité entre les hommes et les femmes n'existe pas. Cependant, elles contribuent de façon essentielle à la vie du pays.

I) Les femmes dans la société française.

A) Les femmes au travail.

Les femmes ont toujours majoritairement travaillé.

La France est un pays majoritairement rural au XIXe siècle. L'équilibre entre le monde rural et urbain (50%) n'est atteint qu'en 1931.

La majorité des ruraux sont des paysans. Les femmes qui vivent à la campagne sont donc majoritairement des paysannes.

(Voir document 1 page 132). En 1836, 57% de la population active féminine (les femmes qui travaillent) travaillent dans l'agriculture. Le chiffre se réduit à 38% en 1911. La baisse en pourcentage est forte, mais c'est encore la catégorie la plus importante. Elles doivent s'occuper de leur famille et effectuer les travaux des champs très durs (Voir document 1 page 143). **En économie, l'agriculture est le secteur primaire.**

Elles travaillent de plus en plus dans les usines, notamment dans l'industrie textile. Leurs salaires sont souvent bien plus bas que celui des hommes. La proportion est stable entre 1836 et 1911, environ 1/3 des femmes qui travaillent, le font dans l'industrie. **En économie, l'industrie est le secteur secondaire.**

Le secteur des services est celui qui connaît l'accroissement le plus important. Le nombre des femmes qui travaillent et qui exercent leur activité dans ce secteur est passé de 13% en 1836 à 30% en 1911. Les services sont les activités qui n'impliquent pas la production d'un bien physique comme l'agriculture et l'industrie. **En économie, le secteur des services est le secteur tertiaire.**

Ce secteur est marqué par une très grande diversité. Il inclut des activités traditionnelles : les domestiques qui travaillent pour les familles de la bourgeoisie, les femmes qui travaillent avec leur mari dans le cadre du commerce (les magasins et les boutiques)....Il y a aussi des activités nouvelles. Le développement de l'enseignement voit l'augmentation des institutrices qui enseignent notamment dans l'enseignement primaire.

B) Les grands magasins et les vendeuses.

La création des grands magasins, inventés au milieu du XIXe siècle à Paris, amène un nouveau métier dans le domaine des services, celui de vendeuse. Les grands magasins voient aussi l'apparition d'un nouveau type de consommation. On y vend surtout des produits pour les femmes : vêtements, chapeaux, dentelle (encaje), parfums,Il y a des rayons spécialisés sur plusieurs étages avec des vendeuses et des vendeurs spécialisés. On y installe les premiers ascenseurs. Le premier grand magasin est créé en 1852, c'est le » Bon Marché « (il existe toujours). Les prix sont très élevés et sont réservés à une clientèle bourgeoise. Les vendeuses et les clientes n'appartiennent pas à la même catégorie sociale.

Le grand écrivain Emile Zola (1840-1902) qui a défendu le capitaine Dreyfus a écrit aussi en 1883 un roman consacré au monde des grands magasins intitulé *Au bonheur des Dames* (nom du grand magasin qu'il a inventé) (Voir dossier pages 136-137)

Les inégalités de salaires y sont fortes. Les vendeuses des grands magasins ont un salaire inférieur d'un 1/3 à celui des vendeurs.

Les occupations des femmes relèvent de clichés (Voir document 1 Page 130)

C) Les femmes de la bourgeoisie.

Dans le milieu bourgeois, on insiste davantage sur le modèle de l'épouse et de la mère qui s'occupe de la maison et de l'éducation des enfants.

Le luxe des vêtements portés lors des invitations, des sorties au théâtre et à l'opéra, doit témoigner de la réussite sociale du mari.

II) Évolutions et blocages de la condition féminine.

A) Les femmes sont mineures sur le plan juridique.

Il y a une très forte inégalité en termes de droits durant tout le XIXe siècle. Les femmes sont considérées comme des mineures. Elles sont toujours sous la tutelle d'un homme. Le père puis le mari. Elles ne peuvent pas par exemple disposer librement de leurs biens. (Voir document 2 page 133).

B) L'absence des droits politiques

L'inégalité des droits civils s'accompagne d'une absence de droits politiques. Elles ne disposent pas du droit de vote. Et ceci, malgré une participation très active de femmes à cette vie politique sous la Révolution Française. On peut citer **Madame Roland (1754-1793)**, une personnalité politique de premier plan des Girondins. Ses analyses politiques furent remarquables. Elle fut l'épouse du ministre de l'intérieur Jean-Marie Roland en 1792



Madame Roland

Olympe de Gouges.



On peut citer aussi **Olympe de Gouges (1748-1793)** qui rédigea la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, et d'autres femmes au XIXe siècle, par exemple lors de la Révolution

de 1848 (Document 3 page 133). Louise Michel fut une révolutionnaire importante durant la Commune de Paris en 1871.

Olympe de Gouges et Madame Roland furent toutes deux guillotonnées. Olympe de Gouges affirmait que les femmes étant guillotonnées comme les hommes, elles pouvaient avoir les mêmes droits.

Madame de Staël (1766-1817) fut probablement l'une des pensées les plus brillantes de son temps dans le domaine politique. Elle était la fille de Necker, le ministre des finances de Louis XVI en 1789. Elle conceptualisa le concept de centre politique. Son œuvre littéraire est d'analyse est immense. On peut citer son ouvrage posthume (publié après sa mort) : *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française, depuis son origine jusques et compris le 8 juillet 1815, 1818*, essentiel à la compréhension de la Révolution Française. Napoléon la détestait et craignait ses écrits.



Madame de Staël.

C) Les progrès et la mobilisation.

Le XIXe siècle voit l'affirmation du féminisme (Voir définition vocabulaire page 132). Des femmes réclament l'égalité civile et les droits politiques. On peut citer Flora Tristan (1803-1844), franco-péruvienne. La Grand-mère du peintre Paul Gauguin (1848-1903). Elle est citée par Marx dans un ouvrage.



Flora Tristan

À la fin du XIXème siècle, les féministes qui réclament le droit de vote sont nommées les suffragettes. On peut citer Hubertine Auclert (1848-1914) (Voir dossier page 134). Les méthodes d'action comme en Grande-Bretagne sont parfois violentes (Document 2 page 131).

Les femmes n'obtiennent le droit de vote en France qu'en 1944.

Des progrès notables concernent l'éducation des filles. Les lois de 1850 et 1867 prévoient l'ouverture d'écoles de filles dans les communes d'au moins 500 habitants. Les lois Ferry notamment rendent l'enseignement obligatoire, gratuit et laïc pour les filles et les garçons entre 6 et 13 ans.

En 1867, les femmes peuvent présenter le baccalauréat mais elles doivent le préparer seules chez elles.

En 1868, les femmes peuvent intégrer la faculté de médecine. En 1875, Madeleine Brès est la première femme diplômée en médecine.

En 1884, elles peuvent entrer à la faculté de droit, en 1897 à l'École des Beaux Arts.

En 1903, Marie Curie (1867-1934) reçoit avec son mari Pierre Curie le prix Nobel de Physique pour ses travaux sur la radioactivité. Elle est la première femme à recevoir un prix Nobel. Elle reçoit le prix Nobel de chimie en 1911. Elle fut la seule personne à recevoir deux prix Nobel dans deux disciplines différentes.

En 1906, elle devient la première femme professeur à la Sorbonne. (Document 4 page 133).

III) Les femmes et l'art.

Les femmes ont une présence forte dans la vie artistique.

On peut citer par exemple les peintres.

Élisabeth Vigée-Le Brun (1755-1842) fut la peintre officielle de la reine Marie-Antoinette, l'épouse du roi Louis XVI



Tableau de 1787. Marie-Antoinette et ses enfants.



Autoportrait d'Élisabeth Vigée Le Brun. 1782.

La peintre impressionniste Berthe Morisot (1841-1895). L'impressionnisme est un courant artistique dans le cadre duquel le peintre ne représente pas la réalité mais utilise les formes et les couleurs pour représenter l'impression qu'il a de la réalité. Les grands peintres impressionnistes furent Manet, Monet, Renoir....et Berthe Morisot. Elle est la belle-sœur

(cuñada) de Manet



Portrait de Berthe Morisot par Manet (1872)

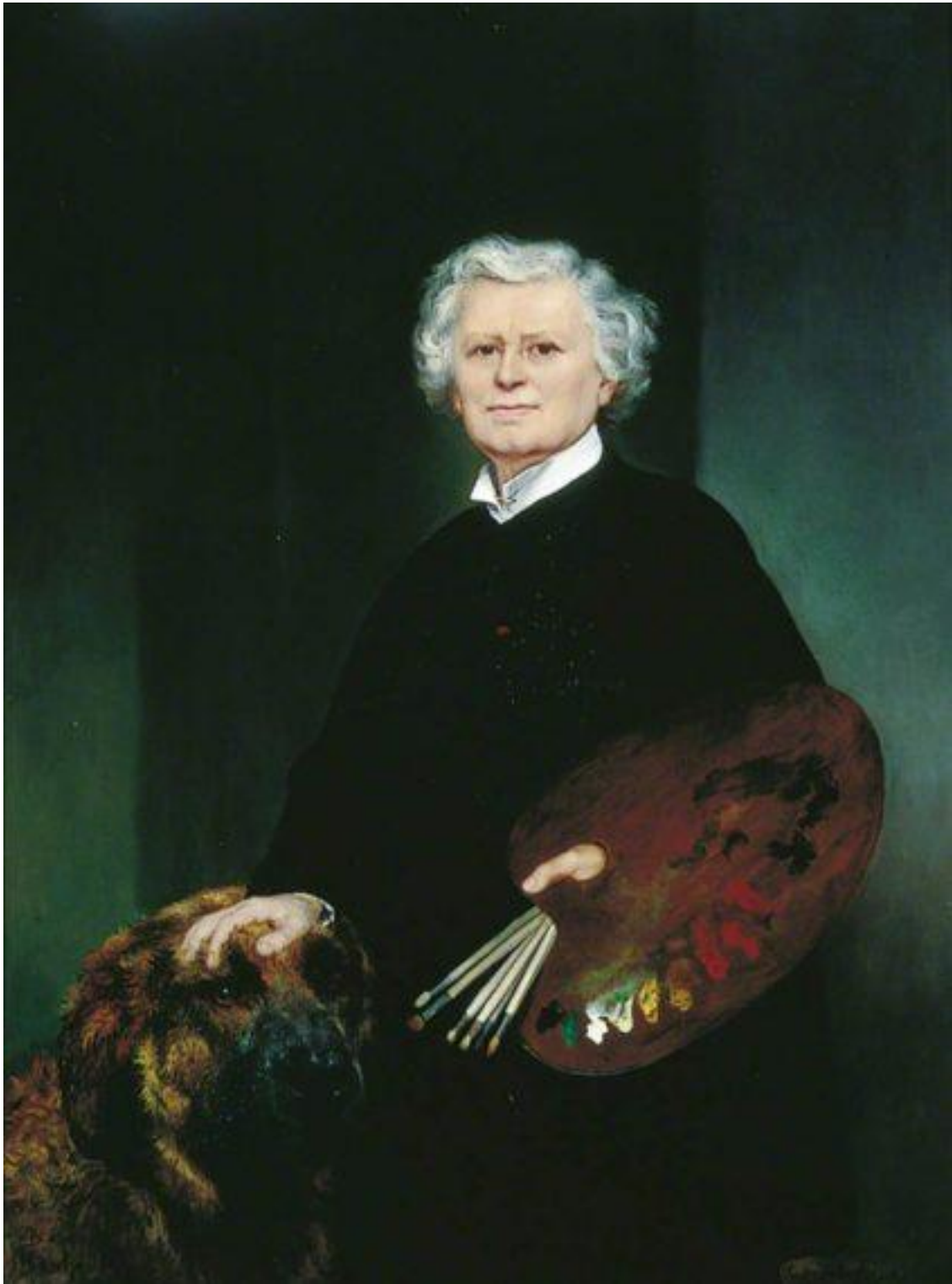


Journée d'été 1879.



Le berceau. 1872.

Rosa Bonheur (1822-1899) est une peintre animalière. Elle fut la première femme à recevoir la distinction d'officier de la Légion d'Honneur.



Portrait de Rosa Bonheur par Consuelo Fould (1892-1893)



Le labourage 1849.



Le marché aux chevaux 1852-1855.

La sculptrice Camille Claudel (1864-1943). Elle fut l'élève du grand sculpteur Auguste Rodin (1840-1917) et la sœur de l'écrivain Paul Claudel (1868-1955). Elle travaillait le marbre comme le bronze.



Photo 1884



La petite châtelaine 1895-1896.



Mon frère en jeune romain 1884.

Une grande écrivaine fut George Sand (1804-1876), le pseudonyme d'Amantine Dupin. Elle s'habillait en homme, fumait le cigare et utilisait un prénom masculin comme autrice. Son œuvre littéraire est immense.



George Sand, tableau d'Auguste Charpentier 1837-1839.

On peut citer la mare au diable (1846), François le Champi (1848), la Petite Fadette (1849), les Maîtres sonneurs (1853)....

Il fallait une autorisation officielle pour que les femmes puissent porter un pantalon. Sinon une amende était possible. Par exemple, Rosa Bonheur obtenait cette autorisation pour aller peindre au marché aux animaux où il n'y avait que des hommes. La loi ne fut plus appliquée au XXe siècle mais elle ne fut abrogée qu'en 2013 !!!

Ces femmes exceptionnelles sont toutefois des exceptions.

Conclusion : la situation des femmes au XIXe siècle est difficile. Elles n'ont ni droits civiques ni politiques. Elles sont exploitées économiquement, souvent d'ailleurs comme les hommes. Les rares exceptions ne doivent pas cacher la réalité générale. Ces femmes appartenaient à une élite sociale et culturelle. Ces exceptions ont toutefois joué un rôle et parfois préparer l'avenir.